



Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières

LOGEMENT GRATUIT

Surveillante-dormeuse et surveillant-dormeur

Supérieur immédiat : le responsable de la résidence.

L'employé s'engage à :

- Assurer la sécurité et la discipline auprès des résidents à compter de 22 h;
- Coucher dans la chambre qui lui sera attitrée;
- Faire le réveil;
- Accompagner les élèves au déjeuner et assurer la surveillance à la cafétéria;
- Ne pas recevoir de visiteur à la résidence.

L'employeur s'engage à :

- Mettre une chambre à la disposition de l'intervenant de nuit;
- Fournir les déjeuners et les soupers durant l'année scolaire régulière au Séminaire.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer à dq@ssj.qc.ca avant le 14 août.